Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/12/2024 - 21710 - 2022 B 02517 - 835 267 881 - ABILIS EXPORT

SARL ABILIS EXPORT
20B FG ST SEBASTIEN

84510 CAUMONT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes certifiés conformes

Content-Length: 184
Content-Type: application/ipp
HOST: localhost

●811●Gattributes-charset▲utf-8Hattributes-natural-language●enHprinter-uril.ipp

SARL ABILIS EXPORT

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	59 000		59 000	59 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes	21 840	6 834	15 006	432
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 950	4 647	303	735
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	239		239	
Total	**86 029**	**11 481**	**74 548**	**60 167**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements		2 190	-2 190	
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	177 877		177 877	93 150
Créances				
Clients et comptes rattachés	85 479		85 479	52 950
Fournisseurs débiteurs	54		54	276
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	7 641		7 641	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 024		14 024	10 719
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 605		24 605	99 019
Total	**309 681**	**2 190**	**307 491**	**256 114**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	**395 710**	**13 671**	**382 039**	**316 281**

SARL ABILIS EXPORT

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	132 799	81 007
Résultat de l'exercice	34 688	51 792
Subventions d'investissement	12 785	
Provisions réglementées		
Total	**181 371**	133 899
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	20 819	19 939
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	53 917	47 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 525	57 073
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	7 506	27 318
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		11 634
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	99 901	1 118
Total	**200 668**	164 882
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		17 500
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	**382 039**	**316 281**

SARL ABILIS EXPORT

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2023 au 31/12/2023	% CA	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	958 205	73,80	941 667	65,73	16 538	1,76
Production vendue	340 121	26,20	491 065	34,27	-150 944	-30,74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	462	0,04	15	0,00	446	######
Total	**1 298 788**	**100,04**	**1 432 748**	**100,00**	**-133 960**	**-9,35**
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	969 660	74,69	829 464	57,89	140 197	16,90
Variations stock (marchandises)	-84 727	-6,53	111 135	7,76	-195 862	######
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	112 491	8,66	124 581	8,70	-12 089	-9,70
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	189 723	14,61	233 384	16,29	-43 661	-18,71
Total	**1 187 148**	**91,44**	**1 298 563**	**90,64**	**-111 416**	**-8,58**
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	2 582	0,20	2 151	0,15	431	20,04
Salaires et traitements	45 600	3,51	45 307	3,16	293	0,65
Charges sociales	22 166	1,71	21 218	1,48	948	4,47
Dotations amortissements, dep. et prov.	8 588	0,66	1 252	0,09	7 336	586,12
Autres charges	65	0,00	372	0,03	-308	-82,57
Total	**79 001**	**6,08**	**70 300**	**4,91**	**8 701**	**12,38**
Résultat d'exploitation	**32 639**	**2,51**	**63 884**	**4,46**	**-31 245**	**-48,91**
Produits financiers						
Charges financières	624	0,05	350	0,02	274	78,37
Résultat financier	**-624**	-0,05	**-350**	-0,02	-274	-78,37
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	**32 015**	**2,47**	**63 534**	**4,43**	**-31 519**	**-49,61**
Produits exceptionnels	10 382	0,80			10 382	######
Charges exceptionnelles	1 350	0,10	108	0,01	1 242	######
Résultat exceptionnel	**9 032**	0,70	**-108**	-0,01	9 140	######
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	6 359	0,49	11 634	0,81	-5 275	-45,34
Résultat de l'exercice	**34 688**	**2,67**	**51 792**	**3,61**	**-17 105**	**-33,03**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables
Notes sur le Bilan Actif
Notes sur le Bilan Passif
Engagements financiers et autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	59 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

Exercice clos le : 31/12/2023 **Durée : 12 mois**

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	60 300	20 540		80 840
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	4 950			4 950
Immobilisations financières.....		239		239
Total**.....**	**65 250**	**20 779**		86 029

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	868	5 967		6 834
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...	4 215	432		4 647
Total**.....**	**5 083**	**6 398**		**11 481**

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total**.....**				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) : Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice		

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charge				
Total				

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	20 819	13 111	7 708	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	18 525	18 525		
Dettes fiscales et sociales	7 506	7 506		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	153 819	153 819		
Produits constatés d'avance				
Total	**200 668**	**192 960**	**7 708**	

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	35
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	1 599
Dettes fiscales et sociales	7 506
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	93 150	177 877	93 150	177 877
Total	**93 150**	**177 877**	**93 150**	177 877

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				2 190
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				**2 190**

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	239	239	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	107 199	107 199	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif				
Total				

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des suretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 586

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives Non recensé

ABILIS EXPORT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20B Faubourg Saint Sébastien
84510 CAUMONT SUR DURANCE
835 267 881 RCS AVIGNON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
28 NOV. 2024

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente juin,
A 18 heures,

Les associés de la société ABILIS EXPORT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Madame Sarah CARRIERE-CHARDON, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Emmanuel PELTIER, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel PELTIER, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Rémunération de la gérance,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,

- Le rapport de gestion établi par la gérance,

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 34 688 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 34 688 euros

En totalité au compte « Report à nouveau »
Le compte « Report à Nouveau » présentera un solde de 167 487 euros.
Ce compte « Report à Nouveau » est affecté au compte « Autres Réserves » dans son intégralité, soit pour un montant de 167 487 euros.

Le compte « Autres Réserves » présentera un solde de 167 487 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate qu'il n'y a aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice écoulé. Par ailleurs, elle prend acte des conventions conclues au cours d'exercices antérieures et poursuivies au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à chaque gérant, qui s'est élevée à un montant de 22 800 euros.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération de chaque gérant.

- Madame Sarah CARRIERE-CHARDON

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 11 108 euros

- Monsieur Emmanuel PELTIER

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 11 058 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

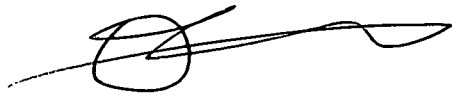
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance.

Monsieur Emmanuel PELTIER



Madame Sarah CARRIERE-CHARDON

